



## L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BRETAGNE LABELLISÉ « ORCHESTRE NATIONAL EN RÉGION »

Le ministre de la Culture, Franck Riester, a décerné à l'Orchestre Symphonique de Bretagne le label d'"Orchestre national en région". Cette reconnaissance vient souligner le travail de l'Orchestre Symphonique de Bretagne : son ambitieuse politique de diversification programmatique, son maillage territorial et son engagement pour l'éducation. L'OSB devient ainsi le 13<sup>e</sup> orchestre labellisé.

Selon le communiqué officiel du Ministère de la Culture, « *Le projet porté par Marc Feldman depuis 2012, et placé sous la baguette du chef Grant Llewellyn, se distingue par sa modernité et son innovation, tant dans l'approche des publics, que dans l'effort de renouvellement des formes et des répertoires. Il s'inscrit pleinement dans l'ouverture et l'excellence que l'État a souhaité promouvoir dans le cadre du cahier des missions et des charges du label "orchestre national en région" paru en 2017* ». Par ailleurs, le Ministre Franck Riester forme le vœu «*que ce soutien institutionnel renouvelé permette de fédérer d'autres partenaires au profit du développement de ce projet remarquable en Bretagne, en France, et à l'international.*»

Le label "Orchestre national en région" permet à l'Orchestre Symphonique de Bretagne de sécuriser l'obtention de financements publics. Pour obtenir ce label, l'OSB a dû favoriser la création et le renouvellement du répertoire, produire et diffuser des œuvres orchestrales, s'engager en faveur de la permanence artistique, soutenir les créateurs et les artistes, y compris en début de carrière mais aussi développer une politique en matière de transmission et d'action d'éducation artistique et culturelle.

L'Orchestre Symphonique de Bretagne remercie les élus de la Région Bretagne et de la Ville de Rennes de leur soutien à cette candidature.

Pour l'Orchestre Symphonique de Bretagne, qui fête son trentième anniversaire cette saison, cette labellisation est un encouragement à poursuivre sa politique de décloisonnement et son travail au plus près des territoires pour amener la musique à tous.

Reconnu pour l'éclectisme de sa programmation et son soutien à la création contemporaine (en 2019-2020, la création contemporaine représente 25% des œuvres programmées), l'Orchestre Symphonique de Bretagne se distingue notamment par ses incursions réussies dans le domaine du jazz (avec Ibrahim Maalouf, Branford Marsalis, Samy Thiébault, Guillaume Saint-James, Omar Sosa) ou de la musique celtique (avec Carlos Nunez, Denez Prigent, Dan Ar Braz, Marthe Vassallo...) et par ses partenariats inattendus avec des artistes de horizons différents tels que le photographe Stéphane Lavoué et l'océanographe Laurent Chauvaud.

L'Orchestre Symphonique de Bretagne se produit partout dans sa région, et en est un ambassadeur au-delà, mais c'est surtout une formation engagée au quotidien auprès de tous les publics, à travers de très nombreux projets d'action culturelle menés auprès de tous les publics, de la petite enfance aux publics empêchés.

L'Orchestre Symphonique de Bretagne, créé en 1989, bénéficie du soutien de la Région Bretagne, de la Ville de Rennes, du Ministère de la Culture-DRAC Bretagne, de Rennes Métropole et des Départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, et ses partenaires privés du Cercle Symphonia.

### Contacts presse

Presse nationale :  
Sylvie Valleix  
empreinte@sylvievalleix.com / 06 11 86 45 32

Presse régionale :  
Camille Ceysson  
ceysson@o-s-b.fr / 06 89 13 11 17